

## Résumé en langage simple

### Politique d'aide financière de Houston Methodist

Houston Methodist s'engage à fournir des soins de bienfaisance aux personnes non assurées, sous-assurées, inéligibles pour un programme d'aide gouvernemental, ou dans l'incapacité de payer des soins d'urgence ou médicalement nécessaires, en fonction de leur situation financière individuelle.

Les patients dont le revenu familial est inférieur ou égal à 200% du niveau de pauvreté fédéral (FPL) ont droit à des services gratuits ; les patients dont le revenu familial est supérieur à 200%, mais n'excède pas 500% du FPL ont droit à des services à tarif réduit. Ce tarif ne doit pas dépasser le montant moyen qui serait réglé à Houston Methodist par l'assurance privée (mutuelle complémentaire) et l'assurance-maladie, y compris les paiements effectués par des patients sous forme de franchises, co-paiements et co-assurance. Les patients dont le revenu familial est supérieur à 500 % du FPL peuvent bénéficier de services à prix réduit.

Vous ne serez pas tenu d'effectuer des paiements à l'avance ou des accords de paiement avant la prestation de services pour les urgences et les services médicalement nécessaires. Toutefois, si vous êtes tenu de payer un service à tarif réduit, et que vous ne pouvez le payer intégralement une fois les services rendus, Houston Methodist tentera de recouvrer ce montant. Houston Methodist vous enverra des relevés de compte mensuels demandant le versement des sommes dues. Si vous ne pouvez pas payer le montant à tarif réduit en un seul versement, Houston Methodist propose des options de paiements échelonnés sans intérêts. Tous les montants à tarif réduit restant impayé seront transmis à une agence de recouvrement tierce aux fins d'effectuer de nouvelles tentatives de recouvrement. L'agence de recouvrement tierce ne placera aucun privilège sur les biens personnels et n'intentera aucune action judiciaire ou notification au bureau de notation de crédit.

Vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit de la politique d'Aide financière de Houston Methodist, du Formulaire de demande d'aide financière et des politiques de recouvrement sur le site de Houston Methodist, [www.HoustonMethodist.org/Billing](http://www.HoustonMethodist.org/Billing), dans les zones d'admission et d'inscription des hôpitaux, en contactant le Bureau central (Centralized Business Office) au 832-667-5900 (appel local), 877-493-3228 (numéro sans frais), ou encore par courrier :

Houston Methodist  
Centralized Business Office  
À l'attention de : Financial Assistance Unit  
701 S. Fry Road  
Katy, Texas 77450

Ce Résumé en langage simple, la Politique d'aide financière, le formulaire de Demande d'aide financière et les Politiques de recouvrement sont disponibles dans plusieurs langues aux points de contact listés ci-dessus.

L'unité d'assistance financière de Houston Methodist est disponible pour répondre à vos questions, vous informer sur la politique d'aide financière et vous aider à finaliser le processus de demande. Les membres de l'Unité d'aide financière sont joignables du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 et le samedi de 08h00 à midi au 877-493-3228 ou au 877-493-3228.

Une fois que vous aurez complété le Formulaire d'assistance financière, veuillez joindre toutes les pièces justificatives requises et envoyer le tout à la Financial Assistance Unit (l'Unité d'assistance financière) à l'adresse mentionnée ci-dessus ou par fax à l'attention de Financial Assistance Unit en composant le 832-667-5995.